

Adhérer au PRE : le point de vue des professionnels et parents

Étude réalisée de mars à juillet 2020

Eléments de contexte

Avec la création en 2005 des Programmes de Réussite Educative (PRE), l'Etat souhaite permettre une approche globale de l'enfant et du jeune avec, parmi ces ambitions, de placer la famille au centre de l'action. Que ce soit dans le cadre de la circulaire de 2016 ou via les éléments de présentation du dispositif sur le site de l'ANCT, l'importance de la mobilisation des parents pour la réussite des enfants est régulièrement réaffirmée tant par l'Etat que par les acteurs dans les territoires. Aussi, au-delà de l'importance du dialogue entre les professionnel.le.s et les parents, appréhender les ressorts (méthodes, approches, postures...) qui mènent à l'adhésion des familles au dispositif est essentiel.

Cette étude vise donc à mieux comprendre le(s) moteur(s) de l'adhésion des familles à l'accompagnement proposé par les Programmes de Réussite Éducative en s'appuyant par des dispositifs portés dans les départements des Yvelines, Hauts-de-Seine et du Val d'Oise. Elle interrogera ce qui se joue, tant à l'entrée dans le dispositif que durant le parcours des enfants, à partir du point de vue des professionnel.le.s et des parents. En cela, la démarche envisagée s'appuiera sur le vécu de professionnel.le.s et de parents, - autrement dit leur expertise d'usage -, lui donnant ainsi toute sa valeur. La parole de bénéficiaires du PRE, relativement rare au sein des études ou évaluations, est ici mise en valeur et en regard de celle des professionnel.le.s.

Objectifs

- > Nourrir les pratiques déployées au sein des PRE ;
- > Alimenter la réflexion sur les PRE en intégrant le point de vue de bénéficiaires et de professionnel.le.s.

Méthode mobilisée

Réalisée de mars à juillet 2020, l'étude a été impactée dans sa mise en œuvre et son ambition par la crise sanitaire. La méthode développée s'appuie sur :

- > une approche sensible et qualitative centrée sur la parole des professionnel.les et et plus particulièrement celle des parents.
- > la lecture de la littérature scientifique, de travaux déjà menés avec les professsionnel.les du PRE mais aussi de documents officiels afin de s'approprier le dispositif et de comprendre ses enjeux.
- > 9 entretiens semi-directifs avec des coordonnateur.trices du Val d'Oise et des Yvelines : Argenteuil, Bezons, Deuil-la-Barre-Montmagny, Eragny, Gonesse, Goussainville, Guyancourt, Poissy et Saint-Ouen-l'Aumône.

Contenu : obtention d'informations générales sur le PRE, questionnement du lien aux familles, de l'adhésion des familles au PRE et des outils mis en place.

> 5 entretiens semi-directifs avec des mères considérées comme « adhérentes » au dispositif dans 3 des 9 PRE préalablement interrogés. Ces témoignages sont anonymisés.

Contenu : présentation de l'étude, demande d'informations sur la première prise de contact du parent avec le PRE, questionnement à propos du premier rendez-vous, de l'adhésion des familles (récurrence des rendez-vous, communication, motivations, etc.).

Le présent document donne une part importante aux mots des parents et des professionnel.les. L'ensemble des prénoms a été modifié.

Cinq éléments déterminants

Les entretiens ont permis d'identifier 5 éléments jouant sur l'adhésion des familles au PRE et l'accompagnement proposé :

- > La représentation initiale du PRE,
- > La capacité à lever les implicites et à créer du lien,
- > Les temps collectifs,
- > Les résultats sur le bien-être des enfants et des parents,
- > Le soutien face au cumul des difficultés sociales.

Orientation par des professionnels du territoire (1/2)

La participation des parents au sein d'actions ou dispositifs s'inscrivant dans une politique publique consacrée à la parentalité doit être étudiée avec attention. Les familles ont des « pré-notions » qui sont a priori susceptibles d'influencer le déroulement de l'accompagnement. La manière dont les personnes sont orientées vers le PRE, la façon de présenter le dispositif et son intérêt jouent sur l'adhésion.

Ainsi l'une des bénéficiaires interrogées a été amenée à devoir accepter l'orientation, par crainte de répercussions négatives en cas de refus de sa part. Néanmoins, l'enfant étant en difficulté, toute aide apparaissait importante et la réjouissait. D'autres se sont vues proposer le dispositif dans un moment où elles cherchaient de l'aide sans être au clair sur la nature de l'aide et le(s) bénéfice(s) qu'elles allaient pouvoir en tirer. Ces femmes, qui ne connaissaient rien du PRE, ont dit avoir été convaincues par l'utilisation de plusieurs mots-clés qui font sens pour elles : "compétence", "apaisement", "écoute", "aide".

> Les mots des professionnel.le.s

- « Les parents se représentent le PRE en premier lieu comme quelque chose d'incompréhensible : un ovni. »
- « Les familles viennent parce qu'elles ont reçu une prescription de partenaires tels que l'école ou des travailleur es sociaux mais cela devient ensuite un lieu d'aide, de ressource. »

Orientation par des professionnel.le.s du territoire (2/2)

> Les mots des parents

- « C'est donc l'école qui vous a orienté ? Avec votre accord ?
- Bah moi j'ai tout de suite donné mon accord parce que tout ce qui peut l'aider je prends [..] je me suis pas interposée, j'ai dit oui tout de suite [...] ils m'ont dit que normalement ça devrait l'apaiser au niveau du comportement, au niveau des devoirs, parce qu'il voulait rien faire non plus, du coup on m'a dit que normalement avec le PRE tout va se remettre en ordre ».
- « Je l'ai connu grâce au commissariat, il y a une assistante sociale là-bas qui m'a donné les coordonnés [...] ça a permis d'ouvrir des portes puisqu'on m'a dit qu'elles étaient très compétentes et il aurait été peut-être plus difficile pour moi dans l'état dans lequel j'étais de pouvoir faire des démarches afin de trouver un pédo-psychiatre etcetera ».
- « C'est moi toute seule, j'ai découvert ça [elle rit]. Je suis allée vers la mairie alors du coup je me suis renseignée et j'ai découvert ça quoi [...] alors quand je me suis renseignée vers eux directement, j'ai demandé l'aide du service éducatif et ils m'ont aidé franchement, beaucoup beaucoup ! [...] et après ils ont écouté qu'est-ce que moi j'ai dit ».

Orientation par d'autres parents

La notion de « pair-aidance » est très utilisée en psychologie, en médecine et dans le travail social. Anne Revillard la définit par une « dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire ». Le partage de son vécu a pour but de redonner de l'espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir du soutien et de l'information à des personnes qui vivent des situations similaires.

lci, le ou la professionnel.le n'est pas pair-aidant.e mais la personne qui conseille à ses voisines d'aller découvrir le PRE s'apparente à un.e pair-aidant.e et met en avant la « force » de l'approche communautaire. L'orientation via les pair.e.s prend la forme d'un conseil mais, plus que cela, le groupe apporte un soutien et contribue à rassurer la personne, en partageant un vécu et en transférant la confiance acquise.

> les mot des parents

- « Vous pouvez m'expliquer comment vous avez connu le PRE ?
- Par ma voisine! Elle m'avait tellement bien parlé de Nicolas que je me suis dit bon allez pourquoi pas. J'ai essayé parce que... il fallait que je me fasse aider, parce que toute seule je... j'allais pas y arriver, donc j'ai essayé et parce que j'ai demandé hein « est-ce qu'il va chez toi etcetera etcetera », elle m'a dit « non non non c'est toi qui va le voir et tout... ».

- « J'ai conseillé à beaucoup de familles qui sont en difficulté avec leurs enfants, [...], des fois des trucs comme ça et voilà j'ai conseillé et elles sont parties toutes seules vers lui [le référent de parcours PRE] ».
- > les mots des professionnel.le.s
- « C'est principalement l'école qui oriente les familles mais à présent le bouche-à-oreille est très efficace ».

L'importance du 1er rendez-vous

Le premier rendez-vous permet de consolider ou de déconstruire les représentations qu'ont les parents du dispositif.

C'est le moment où ils s'approprient le PRE. Les mots employés y sont donc d'autant plus importants.

Les parents interrogés se sont souvenus du premier entretien et ont pu expliquer son déroulement ainsi que les thèmes abordés. La bienveillance, l'écoute, l'aide aux devoirs et la pratique d'activités sont les éléments qui ont le plus retenu l'attention des interrogées.

> les mots des professionnel.le.s

- « L'état des lieux de la vie de famille (sanitaire, social etc), le contexte scolaire, des activités extra-scolaires, la mise à plat des difficultés sont discutées durant ce premier rendez-vous. »
- « On cherche à comprendre les fragilités, les besoins, et les difficultés de la famille tout en les rassurant. »
- « C'est suite au premier rendez-vous que la famille donne son accord ou non pour un accompagnement. »

> les mot des parents

- « Et là je suis rentrée dans le bureau de Daphné, elle était bien accueillante, elle était gentille et tout, après elle m'a demandé qu'est-ce que comment et tout, j'ai raconté [...] elle m'a dit « ça va on a la solution », « faut pas s'inquiéter », tout ça. »
- « Et comment s'est passé le premier rendez-vous ?
- Ah très bien! Si je me souviens bien j'ai été reçu par Assia, donc non ça s'est bien passé franchement [...] Elle nous a parlé du cursus, que y'aurait des activités, qu'il y aurait des jours avec des devoirs. Non franchement c'était bien! Ca m'a plu direct. »

La capacité à lever les implicites

Prendre le temps et savoir écouter

L'école n'ayant pas comme mission première de rencontrer les familles, le PRE offre un espace de médiation essentiel.

Les parents et les professionnel.le.s y trouvent un espace de parole et d'écoute. En cela, le PRE « tiercérise » les relations et essaie de trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Il y est possible d'exprimer la difficulté d'être parent ou enfant, de comprendre son enfant et l'école mais cela permet aussi à l'école de mieux connaître les familles.

Ce temps d'écoute qui est dédié aux enfants et aux parents amène le PRE à jouer un rôle de « tiers facilitant » contribuant à l'apaisement des relations et à l'amélioration de la communication entre les différents acteur.trice.s (familles, professionnel.le.s du PRE, de l'école, acteur.trice.s sociaux).

> les mot des parents

- « Elle entend le parent et euh elle regarde l'enfant, elle entend l'enfant, elle sait rebondir comme il faut auprès de l'enfant sans qu'il se referme sur lui-même, elle sait lui permettre de s'exprimer ».
- « Et sinon quand j'ai des petits soucis oui je peux en parler. Je peux souvent parler soit avec Amir ou soit avec Helena, y'a toujours quelqu'un pour écouter ».
- « Nicolas il était là justement pour temporiser tout ça, moi j'étais moins agressive ou sinon mon agressivité je la déchargeais sur Nicolas [rires], il me calmait et après quand j'allais vers l'école et bah c'était euh beaucoup plus fluide ».

En parlant de son fils : « Il y a des choses qu'il pouvait pas me dire, qu'il a su dire à Nicolas. Et quand Nicolas me le reformule, pas avec ses mots mais euh une conclusion moi je comprends certaines choses et ça me remet en question aussi. Et il a besoin de ça ».

> les mots des professionnel.le.s

« Ecouter est au cœur de notre métier, il faut prendre le temps d'écouter, beaucoup de temps parfois ».

La capacité à lever les implicites

Disponibilité et adaptabilité

Il existe des écarts concernant les temporalités sociales (rythme de vie des personnes précaires ou non) et les temporelles institutionnelles (délais, parcours et démarches administratifs, prises de rendez-vous...). Le PRE tend à s'adapter aux réalités temporelles des parents et se rend disponible à travers des horaires jugés flexibles. En cela, l'adhésion s'obtient plus facilement; les parents ayant le sentiment d'être considérés. La disponibilité se retrouve aussi dans l'aspect informel de certains PRE avec la possibilité de venir sans prise de rendez-vous préalable afin de demander divers conseils.

> les mot des parents

- « On trouve toujours une solution. Y'a pas de contraintes en fait c'est ça qui est bien, ça devient une famille en fait [...] quand j'ai besoin de lui, s'il est pas disponible aujourd'hui enfin cette semaine bah ce sera la semaine prochaine mais entre-temps il va quand même écouter le problème, et puis il va juger... estimer si ça peut attendre ou s'il faut le traiter en urgence »
- « Ils sont tous accessibles, on peut tous leur parler [...] Mais comme Mathis m'a souvent dit au moins on peut parler de tout et de rien. Je peux poser des tonnes de questions sans que y'ait quelque chose qui freine, ça il me l'a dit ».

- « Elle essaie de m'arranger en fonction de l'emploi du temps et les horaires d'école de mon fils ».
- « Il connaît déjà ma situation alors il me donne des rendez-vous qui sont adaptés à ma situation ».

> les mots des professionnel.le.s

- « On essaye d'être le plus disponible possible. Toutes les situations sont différentes ».
- « Permettre l'informel, avoir la structure ouverte est important, ça joue sur la relation ».

S'appuyer sur les actions collectives

Afin de mobiliser les parents, les professionnel.les peuvent mettre en place différentes actions, avec parents et enfants ou seulement avec les enfants : repas, sorties culturelles, cafés-familles, activités sportives. Ces moments collectifs sont propices à la mobilisation des familles et la création du lien avec ces dernières mais également entre les familles elles-mêmes et au sein de la famille (lien enfant-parent). De plus, les parents prennent du plaisir à voir leur enfant s'épanouir au cours d'une activité. La notion de plaisir au cours de l'accompagnement apparaît primordiale.

> les mot des parents

- « Et c'est comme ça que j'ai rencontré Nicolas! Le dernier weekend qu'on a passé au château, c'est là où il a remplacé Daphné, c'est là-bas que je l'ai rencontré.
- D'accord oui le lien s'est créé là-bas avec lui aussi.
- Voilà il nous accompagnait déjà ici mais là-bas on a fait encore plus la connaissance. On était contentes tu vois, il surveillait les enfants, il était content, il était toujours là... ».
- « Dès qu'il a fait la première journée de théâtre il est rentré il était content. Donc ça, ça m'a plu ».

> les mots des professionnel.le.s

- « Parfois seule des activités avec les enfants permet de faire adhérer les parents. Ils voient leur enfant épanoui et ça les invite à s'investir également. »
- « La prise en charge quotidienne des enfants permet aussi de mieux suivre la famille »

Des résultats visibles

Chez les enfants

Les parents acceptent de bénéficier d'un accompagnement au PRE. Néanmoins, s'ils ne voient pas d'amélioration, de changement dans le bien-être de leur enfant, l'adhésion n'est pas durable. Des évolutions positives et partagées, - c'est-à-dire appréciée par l'enfant, les parents et le/la professionnel.le, voire l'enseignant.e -, sont impératives. La qualité du lien, de l'écoute, des activités proposées est importante mais en premier lieu, les familles attendent des résultats.

> les mot des parents

- « Même les activités que vous lui proposez je trouve que ça l'aide. Non franchement c'est génial. Ca m'enlève déjà un gros poids parce qu'avec Mathis c'était pas comme ça avant, je luttais avec lui tous les jours. Il est trop euh au niveau du comportement, il est trop hyperactif Mathis, pour moi ».
- « J'ai vraiment remarqué quand elle jouait elle pouvait exprimer [...] et du coup ça va permettre de remettre des points et elle ça va lui permettre de pouvoir s'exprimer et être entendue [...] j'ai pu voir l'approche de Madame F. [sa référente], qui est complètement différente de ce pédo-psychiatre [...] au niveau de l'approche c'est différent parce que l'enfant peut rester une demi heure comme ça muet assis sur un fauteuil [...]

Je pense que si ça avait été de cette façon j'aurai arrêté les séances d'ailleurs ».

> les mots des professionnel.le.s

- « Lorsqu'un parent voit son enfant évolué, en réussite, ça lui permet de donner du sens à l'accompagnement, au temps passé ».

Des résultats visibles

Chez les parents

Les parents sont informés que l'accompagnement au PRE est basé sur leur « *libre-adhésion* » autrement dit, 'ils sont en droit de l'accepter ou de le refuser. Ainsi en acquérant davantage d'autonomie et de confiance, l'adhésion se développe. Le soutien, la mise en valeur de leurs capacités et l'appui de leurs compétences sont différentes manières qui permettent d'autonomiser la famille et de l'encourager à prendre confiance. Le bien-être des parents apparaît également comme un critère important parmi les résultats effectifs.

> les mot des parents

- « Alors l'intérêt il y en a pour moi ça me fait du bien sachant que moi je consulte un psy en parallèle hein pour moi mais ça me fait du bien dans l'interaction avec ma fille [...] ça me fait du bien parce que ça m'encourage ça me permet aussi de pouvoir savoir si je fais bien ou mal et ça me permet de pouvoir aussi évoquer des choses [...] et ça me permet d'avoir une confiance en moi pour pouvoir aborder des sujets, trouver les mots aussi en étant guidée, de pouvoir me rassurer et de pouvoir créer un lien avec ma fille par la communication, donc je pense que c'est bénéfique pour elle et moi » .
- « Au début c'est vraiment, c'est pas de l'assistanat mais au début après enfin après le climat de confiance on a tendance à s'appuyer sur lui mais il a une technique qui fait qu'on finit par se débrouiller tout seul [rires] et euh c'est voilà, c'est ça qui est intéressant en fait ».
- « Franchement c'est apaisant d'avoir des personnes au moins qui savent prendre l'enfant sans le brusquer le..., vous savez comment les prendre vous, c'est ça qui est bien aussi. Parce que moi avec mon fils c'est vrai que je perds beaucoup patience et moi je vois que vous vous prenez le temps d'expliquer »

Le cumul des difficultés sociales

Au-delà des critères économiques, la précarité renvoie à une insécurité sociale, aux incertitudes et aux menaces. Ainsi, pour les familles précaires - ici des mères parfois célibataires qui adhérent au PRE - outre l'aide éducative c'est aussi l'aide financière ou encore le soutien dans les démarches administratives ainsi que dans des moments d'embauche qui sont importants. En effet, lors de moments de vulnérabilité (chômage, baisse de revenus) générant du stress et de la souffrance, les problèmes rencontrés à l'école qui auraient auparavant été difficiles à vivre, sont dorénavant mieux vécus grâce au soutien du référent. Elles ne se sentent plus seules face aux problèmes familiaux, scolaires et d'emplois.

> les mot des parents

- « Il nous a aidé beaucoup, même au niveau financier, il nous donne des aides pendant le confinement, des bons alimentaires [...]. Aussi pour faire mes démarches à la MDPH pour voir les droits de suivi psychologique pour mon fils, c'est Nicolas qui m'a aidé au niveau de tout ça [...]. Et aussi il a appelé l'assistante sociale et elle s'occupe de nous, bien comme il faut, grâce à Nicolas aussi parce que Nicolas a mis sa main dedans, vous voyez ? ».
- « Par exemple j'étais dans une procédure d'embauche, j'étais d'abord en intérim et là je me suis fait embauchée parce que je savais aussi que quand l'école appelé j'allais pas partager toute seule ce problème là. Je savais que Nicolas dès que j'allais lui raconter il allait me soutenir par rapport à ça, c'était important pour moi. Il a même amené le papa à pouvoir s'occuper de ses enfants ».

> les mots des professionnel.le.s

- « 77% des familles suivies dans son PRE cumulent 3 difficultés : une situation de handicap, une insertion professionnelle compliquée et des problèmes de logement ».
- « On propose quelques aides financières (voyage scolaire, activité extra-scolaire), c'est un levier pour montrer qu'on peut répondre rapidement et concrètement à des difficultés »

En résumé

L'IMPACT DES PAIR.E.S

Les familles déjà adhérentes aiguillent et donnent confiance en apportant soutien, réassurance et conseil aux parents appréhendant d'être accompagnés par le PRE, voire d'autres acteur.trice.s sociaux. La mobilisation des familles accompagnées en tant que relais, voire ressources est susceptible de constituer un levier d'action supplémentaire.

LES ACTIONS COLLECTIVES

Les week-end familiaux, les cafés-familles, les semaines de prise en charge de collégien.ne.s exclu.es temporairement ou encore la prise en charge des enfants après le temps scolaire, favorisent l'adhésion des familles. Les parents y prennent du plaisir et créent du lien avec les professionnel·le.s et/ou leur(s) enfant(s).

LA PRISE EN COMPTE DES DIFFERENTS PROBLEMES SOCIAUX

Les familles qui affrontent l'urgence des problèmes adhérent au dispositif grâce à l'écoute, au soutien, à l'aide émotionnelle et matérielle. Il apparaît donc important de décentrer l'aide du champ scolaire.

LES EFFETS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'autonomisation des parents ainsi que l'évolution positive du bienêtre de l'enfant et de la famille apparaît comme une condition permettant d'obtenir l'adhésion des familles. Formaliser et objectiver avec les parents et partenaires les évolutions constitue dès lors un enjeu fort.

PREMIER ENTRETIEN ET ECOUTE

Le premier entretien et la posture professionnelle (écoute, accueil de la parole) sont des éléments clés pour permettre une adhésion de la famille. Il est en premier lieu question de « transparence, souplesse, écoute, disponibilité, adaptabilité, accueil, gentillesse, affect, souplesse »

Un peu de lecture (1/2)

BOURDIEU Pierre, La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

DEFAUX Stéphanie et LEVENE Thérèse, Les travailleurs sociaux à l'épreuve de l'efficacité, Phronesis, vol 6, n°3, p5-13, 2017

LEBOCEY Marie, *Un dispositif récent : la réussite éducative*, La lettre de l'enfance et de l'adolescence, 2010/2 (n° 80-81), p. 81-88.

MERLE Pierre. LAHIRE Bernard, *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. In : Revue française de sociologie, vol 37(1), p145-149, 1996.

MILLET Mathias et THIN Daniel, *Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité*, Temporalités. Le temps : en enjeu social et politique, Vol, N°54, p 153-162, 2005.

MONCEAU Gilles, Des dispositifs socio-cliniques pour comprendre comment les parents sont impliqués dans la politique de la Parentalité, Les sciences de l'éducation – Pour l'Ere nouvelle, vol 44(4), n°4, p15-33, 2011.

MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE, ET DES SPORTS. Instruction relative au Programme de Réussite Educative du 10 octobre 2016.

PERRIER Blandine, HALLER Aurélia, La Réussite éducative au service des familles?, Cahiers de l'action, 2010/1 (N° 27), p. 95-103.

Un peu de lecture (2/2)

PIERRET Régis, Qu'est-ce que la précarité ? Socio. La nouvelle revue des sciences sociales, 307–330, 2013.

PÔLE RESSOURCES VILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL. Groupe de travail des référents de parcours des programmes éducative, 2019.

PLASSE-BOUTEYRE Christine, *Travail social et 'parentalité'*. Retour sur le vécu et le ressenti de quelques femmes d'un quartier populaire, Dialogue, N°225, p 97-117, 2019.

REVILLARD Anne, Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants. La réception de l'action publique, Revue française de science politique, vol 68, n°3, pp469-491, 2018.